

VOTRE CPAM VOUS INFORME

Les antibiotiques : Utilisés à tort, ils deviendront moins forts !

Le saviez-vous ?

Prendre un antibiotique comporte toujours un risque.

La prise d'un antibiotique **favorise le développement de résistances bactériennes** et engendre parfois des effets secondaires (nausées, vomissements,...).

- ⇒ **Si elle est médicalement justifiée**, cette prise de risque est contrebalancée par le bénéfice d'une guérison. En revanche, **utilisé à tort**, les antibiotiques sont inutiles pour combattre l'infection virale.

Les résistances bactériennes réduisent l'efficacité des traitements.

- ⇒ Les bactéries s'habituent aux antibiotiques, leur résistance augmente, l'efficacité des traitements diminue, pouvant parfois générer de graves complications pour la santé.

Comment lutter contre les résistances bactériennes ?

- ⇒ En diminuant notre consommation d'antibiotiques.
- ⇒ En respectant la prescription du médecin traitant.

Une question sur les antibiotiques ? Sur votre santé ? Rendez-vous sur le site prévention santé de l'Assurance Maladie : www.ameli-sante.fr

L'Assurance Maladie, votre assureur solidaire en santé

Article adressé le 30 novembre 2011